



Compte rendu de la séance du Conseil administratif du lundi 26 mars 2018

C'est au lycée Roberval de Breuil-le-Vert que s'est réuni, sur convocation reçue le 21 mars, sous la présidence de madame Martine Fondeur, le Conseil administratif de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise, nouvellement élu le 21 mars dernier, lors de l'Assemblée générale départementale.

Présents : Martine Fondeur (présidente), Annick Becquerelle, Michel Bettan, Sophie Blondeau, Claude Boulet, Jean Chalvin, Claudine Colin, Bernard Geisen, Philippe Jamet, Gérard Joannes, Michelle Jovenaux, Paula Lucas, Ghyslaine Lasbleiz, Jean-Marie Lelong, Jean-Paul Lesueur, Francine Obry, Françoise Ould, Philippe Papet, Brigitte Paque.

Absents excusés : Françoise Graux-Chini et Jean Polak

Après l'accueil des membres du C.A. autour d'un petit déjeuner, la séance s'est ouverte à 9 heures 15.

Avec à l'ordre du jour :

- l'approbation du compte rendu du dernier Conseil administratif
- l'élection par bulletin secret des vice-présidents, du trésorier, de deux secrétaires
- l'organisation des différentes commissions
- l'étude des différents projets envisagés pour la saison 2018-2019
- le point sur l'organisation de l' A.G. nationale du 5-6 mai 2018 à Compiègne

La séance s'est ouverte par un propos de madame la Présidente, qui a accueilli chaleureusement les membres du nouveau Conseil administratif et particulièrement les nouveaux élus. Elle a remercié le C.A. de la confiance qu'il lui a accordée en la nommant de nouveau présidente et elle a rendu un hommage appuyé à son prédécesseur, le regretté Gérard Nourry.

Elle s'est félicitée de constater que les parcours des différents membres étaient fort divers, que le premier degré était représenté au sein de ce C.A.. Et elle s'est engagée à poursuivre dans le cadre de l'A.M.O.P.A -Oise les actions pédagogiques menées auprès de la jeunesse, en défendant les valeurs de la République que sont liberté, égalité, fraternité et laïcité. Elle a rappelé que les membres devaient continuer d'avoir un esprit d'équipe pour mener à bien les projets envisagés.

Madame la Présidente a informé les membres du C.A. que monsieur Jean-Claude Ropars avait fait savoir qu'il envisageait de faire un recours.

Rappel : 187 adhérents - 87 votants, dont 70 par correspondance – 83 votes exprimés – 4 votes nuls comptabilisés.

Un tour de table a permis aux membres du C.A. de se présenter, en évoquant succinctement leur parcours personnel.

Élection des deux vice-présidents :

Les deux candidates qui se sont présentées, mesdames Françoise Ould et Ghyslaine Lasbleiz, ont été élues à l'unanimité des présents (19 voix).

Élection du trésorier :

La candidate sortante, seule candidate à ce poste, madame Claudine Colin, a été élue par 18 voix pour et un bulletin blanc.

Élection du secrétariat :

Les candidats qui se sont présentés, monsieur Jean Chalvin et madame Francine Obry, ont été élus à l'unanimité des présents (19 voix).

Il a été décidé que madame Francine Obry serait secrétaire et monsieur Jean Chalvin secrétaire adjoint.

La composition des membres du nouveau C.A. et celle du Bureau seront présentées à monsieur le Directeur académique, avec les principales lignes d'action que le C.A. mènera au cours de l'exercice 2018-2019.

Approbation du dernier Conseil administratif du 15 janvier 2018 :

Les nouveaux membres du C.A. déclarent vouloir s'abstenir, dans la mesure où ils n'étaient pas présents lors de cette séance du 15 janvier dernier.

Le compte rendu du dernier C.A. est donc approuvé par 13 voix et 6 abstentions.

Madame la Présidente a alors évoqué l'A.G. départementale du mercredi 21 mars, tenue en présence du président national de l'A.M.O.P.A., monsieur Berthet. Elle s'est réjouie du succès de cette journée, passée au lycée Marie-Curie de Nogent-sur-Oise autour des différentes animations (évocation de l'école d'antan, travail interactif sur les épreuves d'autrefois du Certificat d'études primaires et visites dans les ateliers de robotique et de fonderie du lycée), qui ont eu l'heur de plaire au plus grand nombre. Monsieur Jean Chalvin adressera un texte résumant son propos au Bureau national, en vue d'une publication dans la Revue. La remise des récompenses, distribuées aux lauréats des différents concours, a permis de constater combien les élèves, les parents et les chefs d'établissement concernés étaient fiers d'une telle distinction. Le « coup de coeur », le 1er prix accordé à quelqu'un de la SEGPA (ancienne SES), prouve que l'A.M.O.P.A.-Oise veut récompenser tous les talents et valoriser ceux que, trop souvent, le système a tenus au bord du chemin. Cette œuvre, encadrée avec soin par l'élève, sera remise à monsieur le Directeur académique. Monsieur Bernard Geisen transmettra sous peu une quinzaine de planches de photographies.

Le bilan financier de cette journée ne peut encore à ce jour être clairement établi, puisque la facture du lycée n'est pas encore parvenue à madame la Trésorière. Les calculs officiels démontrent toutefois un plaisant équilibre entre recettes et dépenses. Un bilan positif qui s'élèverait à environ 200 euros.

Les membres du C.A. tiennent à préciser qu'un membre de l'Association absent ne pourra être remboursé du montant de sa quote-part (30 euros) que dans la mesure où il aura prévenu de cette absence (même au dernier moment). Ceux qui auront prévenu de leur absence seront remboursés des 30 euros versés.

Organisation des différentes commissions :

1° Organisation des assemblées départementale et régionale :

Martine Fondeur, Ghyslaine Lasbleiz, Françoise Ould, Claudine Colin, Francine Obry, Jean Chalvin, Bernard Geisen

2° Organisation des voyages et excursions :

Ghyslaine Lasbleiz, Michelle Jovenaux, Claudine Colin, Jean Chalvin, Claude Boulet, Philippe

Papet

3° Organisation de la C.R.P.A :

Martine Fondeur, Françoise Ould, Ghyslaine Lasbleiz, Michel Bettan, Philippe Lelong, Paula Lucas, Brigitte Paque, (Jacques Derôme)

4° Organisation du secrétariat :

Francine Obry, Jean Chalvin, Françoise Ould

5° Trésorerie :

Claudine Colin, Ghyslaine Lasbleiz, Sophie Blondeau

6° Organisation des élections :

Martine Fondeur, Bernard Geisen, Gérard Joannes, Brigitte Paque, Philippe Papet

7° Organisation des concours

Bernard Geisen, Claudine Colin, Annick Becquerelle, Jean Chalvin, Paula Lucas, Françoise Graux-Chini, Ghyslaine Lasbleiz, Francine Obry, (Laurence Sagot).

8° Traitement de l'image et relations avec la presse :

Jean-Paul Lesueur, Ghyslaine Lasbleiz, Sophie Blondeau, Philippe Lelong, Francine Obry, Bernard Geisen, (Georges Yrlès) (avec l'aide ponctuelle de messieurs Fondeur et Lasbleiz)

Madame la Présidente s'efforcera d'être présente lors des séances de toutes les commissions.

Monsieur Bernard Geisen, Président d'honneur, est susceptible de participer lui aussi à de nombreuses commissions.

Étude des différents projets de la saison 2018-2019

On envisage d'acheter **un kakemono à l'enseigne de l'A.M.O.P.A. de l'Oise**. Monsieur Jean-Marie Lelong suggère de s'adresser à une firme de La Croix-Saint-Ouen, Copitec, qui, pour un montant d'environ 120 à 150 euros H.T., livrerait le produit (de dimension modeste - 1 m sur 1m80 environ- mais visible) sous une semaine.

Le C.A. décide que :

L'Assemblée générale départementale se tiendra au lycée agricole d'Airion (près de Clermont) (des contacts ont déjà été pris) **le mercredi 27 mars 2019**, sous réserve que l'établissement puisse nous accueillir à cette date.

L'Assemblée qui réunit chaque année les 3 départements de l'ex-Picardie (« les Amopas picardes ») se tiendra près de Laon, **le 3 octobre 2018**. (contact: monsieur Léon-Paul Bouvet) avec visite du Chemin des Dames, conférence ayant pour thème la mémoire d'un territoire particulier 1918-2018, repas à l'hôtel du Golf à Chamouille et dans l'après-midi, étude (en car) des « lieux, art et paysage(s) autour du chemin des Dames ». Un covoiturage est envisagé. La journée reviendrait à environ 50 euros (sans les frais de transport)

Le C.A. décide que :

La remise des Palmes académiques se fera comme à l'accoutumée au lycée Félix-Faure de Beauvais **le 19 janvier 2019**.

Le projet de séjour à Lille sur proposition des membres de l'A.M.O.P.A.-Nord envisagé l'année dernière est ajourné et semble ne plus être à l'ordre du jour ou remis à l'automne sous une autre

formule.

Le C.A. décide que :

le vendredi 8 juin 2018, on se rendra en excursion en Picardie verte (coût : 40 euros):

Avec visite, le matin, de l'usine Kindy (fabrique de chaussettes) à Molliens 10h30-11h30

repas au restaurant « La Petite France » à Crillon :ficelle picarde, volaille, omelette norvégienne

visite, l'après-midi d'une fromagerie 14h30 -16h

Une réunion d'un C. A., élargi à toutes les bonnes volontés, est nécessaire pour **préparer dans ses moindres détails matériels l'A.G. Nationale** du mois de mai à Compiègne. Elle est fixée le **13 avril à 9h30** au lycée Roberval de Breuil-le-Vert. Déjeuner au restaurant scolaire d'application.

La prochaine réunion du C. A. se tiendra le **jeudi 28 juin 2018 à 14h** au lycée Roberval de Breuil-le-Vert. Avec possibilité de prendre le repas de midi au restaurant d'application.

La commission Concours se réunira en principe chez madame Graux-Chini (sinon au CRDP de Beauvais- Canopée) **le 28 mai prochain à 14 heures.**

Le fil conducteur de cette année pourrait être : **L'estime de soi.** Sujet fédérateur, avec un jeu entre l'être et le paraître, qui ouvre tout un champ de possibilités (autoportraits, masques, caricature...).

Madame la Présidente se montre satisfaite de l'impact qu'a pu avoir le questionnaire BTS-MUC auprès des élèves et des enseignants qui ont répondu en nombre sur le site Internet. 477 élèves se sont connectés (310 questionnaires remplis) ; 37 enseignants se sont connectés (21 questionnaires remplis).

Elle a donné, avec l'appui de madame la trésorière, Claudine Colin, des informations sur le nombre important de délégués attendus à Compiègne pour l'A.G. Nationale. Toutes deux se réjouissent de constater qu'une A.G. Nationale n'a jamais rassemblé autant de délégués (160 inscrits), qui seront hébergés dans 5 hôtels de Compiègne. Les remises offertes par certains hôtels vont permettre de gratifier d'une petite rétribution les étudiantes qui, le matin, accueilleront les délégués.

Dans la salle de réunion, on mettra en valeur le patrimoine culturel et artistique du département de l'Oise et sur les tables du dîner officiel, ce sera le patrimoine industriel qui sera mis en valeur.(à la table d'honneur, c'est Compiègne qui sera mis en évidence).

Madame la Présidente et madame Michelle Jovenaux se rendront à la Chambre de Commerce et d'Industrie afin d'avoir plus de facilité pour contacter les différentes entreprises pressenties et obtenir d'elles un éventuel soutien financier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures 15.

Le secrétariat

Francine Obry - Jean Chalvin

Ce compte rendu est publié, après avoir été vérifié par mesdames les Vice-présidentes et validé par madame la Présidente.

Vu, la Présidente,

Martine Fondeur

